
1ère Session, 4e Parlement, 16 Victoria 1853.

BILL.

Acte pour étendre les dispositions de l'acte d'union des compagnies de chemin de fer aux compagnies dont les chemins croisent la ligne du grand tronc ou touchent à des endroits où touche également la dite ligne.

Reçu et lu, la première fois, lundi, 20 février 1853.

Seconde lecture, jeudi, 3 mars 1853.

M. LANGTON.

QUÉBEC

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, SUR LA MONTAGNE.